



REVUE ALGERIENNE DES SCIENCES -B

- Lettres et Sciences Humaines

ISSN : 2661-7064

<http://univ-eltarf.dz/fr/>



La reprise comme stratégie discursive dans le discours d'une femme leader camerounaise

Jacques Zra ^{a*}, Léonie Métangmo-Tatou ^b

^a Laboratoire LADYRUS / Département de français / Université de Ngaoundéré (Cameroun)

^b Laboratoire LADYRUS / Département de français / Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Informations	Résumé
Mots clés : Reprise Stratégie Discours *Correspondance : zratroustra@gmail.com	Cet article vise à décrire les effets de la reprise dans le discours de Célestine Ketcha Courtès, une leader de la scène politique camerounaise. L'on analyse, dans un extrait de l'émission <i>Actualités Hebdo</i> diffusée par CRTV (Cameroon Radio Television), la structure discursive et les propriétés intonatives des segments répétés dans le discours la locutrice. L'étude adopte comme cadre théorique et méthodologique la théorie de l'oral spontané ; elle s'appuie notamment sur les trois opérations énonciatives coénonciation-colocation-formulation. Il se dégage des analyses trois principales fonctions attachées aux reprises : l'effacement de soi, la confirmation et la rectification. Si la première opération relève d'un constat de divergence de points de vue, les deux dernières participent davantage d'une stratégie de recherche consensuelle.

1. Introduction

Lorsqu'on parle de *reprise* en discours sans une claire explicitation, l'on est plongé dans une multiplicité d'appréhensions du terme à cause de sa plurivocité. De Gaulmy (1987) [1] la situe à divers niveaux : elle peut être produite par un locuteur lui-même (auto-reprise), ou par son interactant (hétéro-reprise). Autrement dit, la reprise renvoie aux propos d'un tiers, cités par un locuteur ou par un scripteur dans son discours. À en croire Salazar-Orvig (2000) [2], elle relève d'un principe général du fonctionnement du langage. Pour Bernicot, Salazar-Orvig et Edy [3], la reprise constitue « dans le panorama des productions langagières des jeunes enfants [...] un point nodal de la mise en place de l'articulation dialogique et discursive » (2006 : 30) [4]. Par conséquent, la reprise est essentielle pour le déroulement cohérent d'une interaction. Par ailleurs, la mise en œuvre de certaines intentions discursives repose sur ce processus. Par exemple, dans l'entretien, objet de cette étude, Célestine reprend des propos pour réorienter le sens de l'interaction donnée par Alain. En ce moment, l'on assiste aux énoncés « débarbouillés », c'est-à-dire dépourvus de certains indices qui réfèrent explicitement à la locutrice. En outre, l'auteure la réalise pour exprimer la convergence des points de vue ou la confirmation d'une idée de l'interlocuteur. Bref, ce processus, lorsqu'il porte sur le discours de l'autre (hétéro-reprise), dégage deux intentions. En revanche,

lorsque la locutrice fait marche arrière sur ses propos (auto-reprise), c'est la réparation de son idée qui est mis en exergue. Il importe donc de parcourir ses différentes valeurs en examinant les indices intonatifs qui les déterminent lorsqu'on sait que tout phénomène linguistique comporte un sens. Avant de passer au corpus et à la méthode du travail, nous retenons avec Moirand (2017) [5] que le leader est celui dont son discours l'identifie. C'est donc un bon communicateur.

2. Corpus et méthodologie du travail

2.1. Présentation du corpus

Le corpus sur lequel s'appuie ce travail est un extrait d'une interview d'avril 2014 que Célestine Ketcha Courtès, femme leader au Cameroun, a accordé à Alain Bélibi, journaliste chevronné, sur le plateau de l'émission *Actualités Hebdo* de la CRTV (Cameroon Radio and television). Cette interview, qui dure plus d'une heure de temps, est consacrée à divers sujets tels que le processus de la décentralisation au Cameroun, le traitement salarial des maires et la querelle sur la nationalité de l'invitée, épouse d'un français. Autrement dit, c'est une émission politique qui a pour vedette une grande figure féminine à plusieurs casquettes. Les plus notables sont : maire de la commune de Bagangté (à l'Ouest du Cameroun) d'une commune locale, Présidente des Réseaux femmes élues d'Afrique (REFELA), ambassadrice des maires de l'Afrique francophone au sein de l'UE dans

le cadre de la révision des procédures d'assainissement de l'aide et de la recherche de l'efficacité de l'aide des pays donateurs aux pays en voie de développement, etc.

2.2 Méthode

Le traitement du corpus s'est déroulé de deux manières. Nous avons premièrement effectué la transcription orthographique¹ et en second lieu, il y a eu recours au PRAAT². Ce dernier nécessitait la conversation du corpus en format *wav*, puis un découpage en séquences de moins de 10 secondes pour que les données soient visualisables et interprétables. Il nous a permis d'obtenir les courbes du fondamental (F0) en Hertz, l'intensité (I) en décibels et la pause {xx} en cs, qui sont les éléments qui ont été mesurés. En effet, le discours oral, puisqu'il s'agit de cela, nécessite la prise en compte du fonctionnement de tous ces paramètres qui participent fondamentalement à son sens. Par exemple, l'attitude qui consiste à montrer comment un locuteur envisage la réception de son discours par celui auquel il s'adresse, est indiquée par ces paramètres. Morel (1998) [6] l'appelle la *coénonciation*, qui indique comment un parleur anticipe prosodiquement sur la pensée de son interlocuteur. De même que ce rôle est manifesté par la prosodie, la reprise dans l'interaction tend également à montrer l'attitude d'un locuteur à vouloir recadrer la position de son interlocuteur suivant son objectif de communication. Bref, c'est cette stratégie discursive qu'utilise Célestine pour dévier la trajectoire des questions d'Alain en reprenant ses propos. Ce faisant, il arrive parfois qu'elle s'esquive des questions qu'ils lui sont adressées à titre personnel et les généralisent à tout le monde.

3. Résultats et discussion

3.1. Effacement de soi

L'une des caractéristiques les plus souvent rappelées du discours rapporté direct concerne l'impression d'*effacement énonciatif* du locuteur vis-à-vis des propos qu'il rapporte » (Rabatel, 2004 : 98) [7]. Dans l'esprit, cette notion vise à exprimer l'attitude d'un auteur qui dissimule ses traces dans son discours pour lui donner une empreinte d'objectivité. Mais, malgré cet effort, cette action n'est qu'une simple illusion (Rabatel, 2004) [8], car c'est pratiquement impossible pour un locuteur de dérouler des propos qui dénotent une neutralité absolue, sans quelconque indice lexical ou prosodique à dénoter son caractère expressif ou affectif. Dans l'interview

qui fait l'objet de ce travail, Célestine est invitée à donner son point de vue par rapport au traitement salarial des maires au Cameroun. L'appréciation qu'elle en fait est alors présentée en termes d'iniquité, d'injustice vis-à-vis des maires. Ce qui amène son interlocuteur à relever l'incohérence entre les propos qu'avance la locutrice et l'engouement observé généralement pour cette fonction. Observons l'extrait.

Extrait 1.

I1 : mais il y a une énigme qu'on voudrait très bien élucider {} il y avait pas de traitement il y a pas de traitement pour les maires mais il y a un engouement extraordinaire pour cette fonction {} ça ne vous paraît pas parado^{xal} H1+

L1 : bah écoutez {73} euh::: {70} il n'y avait pas de traitement il y en a toujours pas {43} faut le dire parce que {45} c'est un traitement je dirais euh::: symbolique

Le débat sur le salaire des maires au Cameroun est clos à l'heure actuelle. Les maires sont désormais traités au même titre que les fonctionnaires de la république. L'extrait enclenché ci-dessus s'inscrit *a posteriori* au décret présidentiel qui a mis fin à la polémique liée à ce sujet. On y remarque après qu'il a fait remarquer le paradoxe entre « pas de traitement » et « engouement extraordinaire », I1 finit par relancer la locutrice à se prononcer sur cette situation par une question prosodique « ça ne vous paraît pas parado^{xal} ». Par rapport à cette question, la locutrice semble éprouver des difficultés. Ainsi, sa réponse laisse apparaître quelques indices qui font remarquer sa difficulté à justifier cette contradiction. Sa réaction commence par l'exclamation (« bah » suivi immédiatement de la forme impérative du verbe « écoutez » imposant au journaliste un silence.

Les verbes qui ont un statut de ligateur sont à la 2^e personne de l'impératif ou de l'indicatif présent, ils appartiennent au champ de la perception (tu vois, écoute, regarde) [...] et non aucun pouvoir constructeur, le ligateur a pour rôle spécifique d'explicitier le positionnement du locuteur vis-à-vis de son colocuteur, il constitue une sorte de « *captatio benevolentiae* ». L'indice de deuxième personne ne saurait en aucun cas être considéré comme le support référentiel d'une relation prédicative (il ne s'agit nullement d'asserter ce que « tu » vois) [sic]. Il définit la co-locution et sert de préface à la coénonciation (Morel, 1994 : 172) [9].

La finale de ce ligateur est haute (H3) et indique la mise en place de la coénonciation. On y remarque

¹ Elle consiste à indiquer certains phénomènes tels que {xx} (la pause silencieuse), :: (l'allongement de la syllabe), °xxx° (l'incise), etc.

² PRAAT est un logiciel de phonétique créé en 1992 par Paul Boersma et David Weenink au département de

phonétique de l'Université d'Amsterdam, téléchargeable gratuitement à partir de www.praat.org.

entre le *préambule* et le *rhème* une pause longue de 73 cs qui montre la difficulté de la locutrice à trouver une réponse plausible à la question qui lui est adressée. Elle maintient alors le fil par le « euh » d'hésitation qui marque le travail de formulation qu'elle effectue à cet effet. En dépit de tous ces éléments, la locutrice n'est toujours pas prête à répondre et décide d'observer une seconde pause silencieuse de 70 cs. Malgré la conjonction de ces marques, la locutrice ne sait, semble-t-il, rien dire pour disculper les maires. Autrement dit, elle n'a pas toujours d'argument à apporter à la question. Cela l'a obligé à nouveau d'observer une autre pause silencieuse de 70 cs qui vient prolonger le travail de formulation. La reprise des propos de son interlocuteur (« il n'y avait pas de traitement »), puisqu'elle le répète nettement, entérine le constat selon lequel la locutrice est clairement confrontée à une difficulté. Comme il est intenable de parler de l'absence total de traitement à l'endroit des maires, elle décide de préciser la nature dudit traitement : « c'est un traitement je dirais euh:: symbolique ». C'est avec le terme *symbolique* que la locutrice atténue finalement sa position, comme pour dire que ce traitement n'a pas de valeur en soi. Ce qui laisse toujours le journaliste curieux et l'interroge de façon plus précise en ces termes :

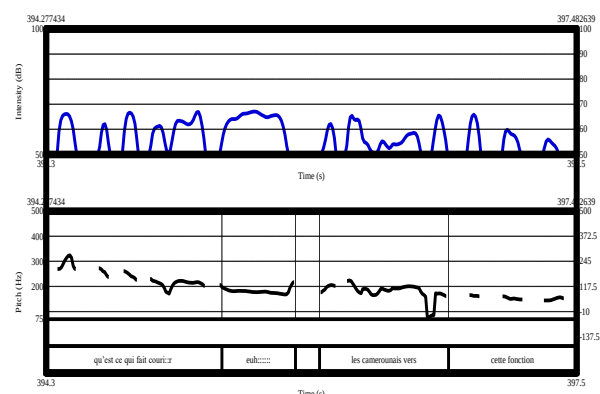
Extrait 2

L1 : Mais qu'est ce qui vous faites courir vers cette fonction

L1 : qu'est ce qui fait courir euh les camerounais vers cette fonction {43} je pense que c'est le:: l'image de plus plus du mai::re {61} qui fait que aujourd'hui le maire est perçu comme le médecin:: des populations {51} le maire est H3+ euh euh euh euh per::çu comme celui qui peut changer les des::tins {35} des populations {28} donc je pense que tout H3+ camerounais qui souhai::te {35} mettre la main:: à la pa::tte {23} qui souhai::te {26} apporter quelque cho::se sur:: {27} le changement ou l'amélioration des conditions {33} de vie:: des populations {34} doit courir vers ce mandat qui je dis toujours:: {28} est le plus beau mandat électoral

Ici, l'interviewer décide de recadrer sa question à la locutrice comme elle est de ce corps. L1 n'y répond pas directement, mais l'ajuste d'abord pour la dépersonnaliser par un référent générique : « qu'est-ce qui fait courir les camerounais vers cette fonction ? ». En dépersonnalisant la question, la locutrice évite de centrer le débat sur elle. Autrement dit, la reformulation de cette question a permis à la locutrice d'éviter toute équivoque, puisque le référent « vous » auquel se réfère son interlocuteur peut désigner aussi bien tous les maires au Cameroun que L1 uniquement. Voilà pourquoi, elle essaye de s'effacer pour ne pas passer en destinataire cible. Ce qui a obligé L1 à reprendre la question pour construire un référent générique qui est « les camerounais » au lieu et place de « vous »

qui est ambigu. La prise de parole nécessite souvent une attention particulière au discours précédent pouvant amener le locuteur à reprendre tout ou partie de ce discours. On note alors la substitution de « vous » par « les camerounais ». Pour gloser, la locutrice entend dire que « rechercher assidûment le poste de maire, ce n'est pas une question personnelle mais de beaucoup d'autres Camerounais ». En procédant de la sorte, elle se distancie du jugement qu'entend dire le coénonciateur. En effet, c'est une anticipation de la pensée de l'autre par rapport à la manière d'appréhender l'objet du débat. Ce qu'a voulu dire son écouteur par l'emploi du pronom « vous » est généralisé. Il y a un non-dit, un implicite que tente d'anticiper Célestine : « la cupidité ». D'ailleurs, Alain a fini par l'avouer dans la suite : « ceux qui euh vont vers cette fonction de maire et qui euh savent qu'il n'y a rien à gagner euh euh est ce qu'ils n'ont pas quand même euh euh un œil vers la caisse de la commune ». Il s'agit de la recherche du bien matériel, bref de l'envie de s'enrichir. Cette anticipation a pour finalité d'éviter de se faire passer alors pour une personne avide. D'où la nécessité de généraliser cela à tous les camerounais. Mais, dans ce cas de figure, le groupe nominal « qu'est-ce qui fait courir les camerounais vers cette fonction » est donné en intonation basse (F0- et I-), l'intention de la locutrice est de donner un point de vue qu'elle ne veut pas voir être remise en cause.



Tracé 1

Étant donné que F0 et I sont basses, la locutrice ne force pas cependant l'adhésion de son interlocuteur à ce qu'elle rectifie. La descente progressive sur « qu'est ce qui fait courir les camerounais vers cette fonction » signe alors la rupture de la coénonciation. L1 généralise mais en indiquant une mise en retrait dans sa prise de la parole. Sa mélodie est basse et l'intensité est aussi faible, indiquent qu'elle se retire de la coénonciation à en croire Morel et Danon-Boileau. Ils notent à cet effet que, de manière générale, les ruptures vers le bas portent à la fois sur la structure interne en constituants du paragraphe et sur les relations coénonciatives. S'agissant des relations coénonciatives, elles indiquent que l'énonciateur se retire de la coénonciation pour se faire seulement l'interprète de

ce qu'il dit, sans plus se soucier de la pensée de l'autre. C'est ce retrait sur soi que signale la chute intonative. Quant à l'absence de modulation, elle souligne que toute prise en charge a cessé. Il y a si peu matière à controverse que tout engagement est inutile et que tout peut se dire uniment (1998 : 63) [10].

Il n'y a pas de modulations, donc toute prise en charge a cessé. De même, lorsqu'elle propose la réussite d'un développement au niveau national, les propos sont présentés désembrayés, sous « une forme objectivante », pour emprunter les termes de Rabatel (2004) [11]. Bref, la suppression de « vous » dans les propos repris par L1 dépersonnalise la question posée. À partir de ce moment, la réponse de la locutrice se veut être considérée comme une hypothèse commune à tout le monde, mais non individuelle. C'est la raison pour laquelle elle continue avec le verbe d'opinion : « je pense que c'est le:: l'image de plus plus du mai::re {61} qui fait que aujourd'hui le maire est perçu comme le médecin:: des populations ». La locutrice construit son discours à partir d'un terme qui renvoie à un référent précis, plus familier, plus connu, dont personne ne peut remettre en cause l'importance dans la société.

Pour parler toujours de cet exemple, elle pose tout d'abord : « le maire », c'est-à-dire, le référent bien défini, dont on va asserter quelque chose. « le maire » sera donc le repère référentiel principal de l'énoncé qui va être construit par référence à ce désigné. Si l'énoncé reçoit pour repère référentiel de départ non plus « maire » mais « médecin », on conçoit aisément que sa signification en soit altérée. On imagine ainsi les traits spécifiques du « maire » sous les traits du « médecin ». Ce que la locutrice veut signifier, c'est que le destinataire a la même image du maire que celle que l'on a du médecin. Elle cherche donc à instaurer une identité réelle, orientée vers le rôle du médecin en insistant davantage par le présentatif : « c'est le maire qui sait où sa population a mal ». Le médecin joue un rôle vital dans la société. Il soigne les patients et contribue à prévenir des maladies. De par son interaction avec les malades et les potentiels malades, il a (même virtuellement) la carte des maladies de la zone dans laquelle il officie. Il est alors capable de savoir quoi prescrire aux patients et où mener des campagnes de sensibilisation contre telle ou telle maladie. Selon cette femme leader, le maire joue un rôle similaire dans le développement de sa localité : étant en relation plus ou moins permanente avec la population, le maire connaît les problèmes de sa localité ; il connaît les attentes de cette population. Et dès qu'il en a les moyens, il sait, en fonction de l'urgence, quelle zone et quelle situation prendre au sérieux en priorité.

Il s'agit d'une analogie qui permet à Célestine de mettre en relief le rôle joué par le maire dans la connaissance de sa localité et la résolution des problèmes pour le développement local. Si le médecin aide l'Homme à vivre par ses soins, le maire l'aide à se développer. Plus qu'une simple comparaison, on pourrait même y voir une comparaison hyperbolique dont la fonction est de montrer de manière exagérée le rôle du maire. Comme l'ont d'ailleurs dit Vion et Mittner (1986) [12], s'approprier certains aspects de la parole de l'autre est une stratégie qui consiste à assurer la légitimité et la cohérence de son propre discours.

3.2. Confirmation d'un point de vue

Lorsque deux personnes échangent des propos, il arrive souvent que des propos de l'un soient repris par son interlocuteur dans le but d'exprimer la similitude de leurs idées, le caractère identique de leur positionnement. C'est une façon de dire que ce que vous dites est exact, vrai, « je le reprends à mon compte ». Dans ce sens, nous avons quelques exemples dans cette interview. Dès le début, juste après quelques mots qui brossent le portrait de l'invitée, la première question posée à L1 est de savoir si les querelles sur sa nationalité sont finies. Rappelons que la locutrice, épouse d'un Français, a fait l'objet d'une critique à Bagangté où certaines personnes estimaient qu'elles ne pouvaient pas jouer le rôle de maire de la commune à cause sa double nationalité. Rappelons qu'au Cameroun, la double nationalité n'est pas reconnue. En effet, si un citoyen Camerounais arrive à contracter une autre nationalité, il perdrait simplement l'identité du pays, mais une camerounaise qui épouse un étranger conserve la nationalité camerounaise à moins qu'elle ne déclare expressément au moment de la célébration du mariage, et dans les conditions prévues aux articles 36 et suivants de la présente loi, répudier cette nationalité³. Cependant, lorsque Célestine est invitée alors sur le plateau de la CRTV dans le cadre de l'émission *Actualités Hebdo*, Alain (I2) n'a pas tardé à lui demander des nouvelles sur cette situation. Pour répondre, elle reprend les derniers termes de son interlocuteur qui demandait si la querelle a pris fin. Nous retenons ici une séquence de la conversation sur ce sujet :

Extrait 3

I1 : alors une question d'abord sur le climat qui règne à bagangté au moment où vous entamez votre second mandat à la tête de la commune la querelle sur votre nationalité **c'est fini**

L2 : bon:: H1 **c'est fini**:: je pense qu'après les investitu::res H1 après les élections H1{52} toutes

³ Selon l'article 32 de la loi n°68/LF/3 du 11 juin 1968 portant Code de nationalité camerounaise)

les querelles sont maint(e)nant derrière et tout le monde est concentré sur //

I1 : il y a pas de rancœur

L1 : non **y a pas de rancœur** y a pas de rancœur nous sommes main(te)nant //

I2 : vous savez qu'on dit toujours ça

L1 : ah ^{bon} H2+

I2 : on dit toujours ça:: hein

En portant un regard thématique sur cet extrait, nous constatons que, lexicalement et sémantiquement, ils appartiennent à l'ordre du privé, du personnel, de l'individuel. Il est question dans cet exemple du débat sur la « nationalité » à propos de laquelle son interlocuteur pose de questions à la locutrice en préambule de leur entretien. Pour répondre, nous remarquons que L1 débute par un ligateur énonciatif « bon::: », marqué par une mélodie basse et plate. Le ligateur « bon::: » exprimerait, selon Morel et Danon-Boileau (1998 : 39) [13], l'évaluation positive de la locutrice sur le choix de l'argument qu'elle se prépare à énoncer. Auchlin (1981) [14] le qualifie autrement. Pour celui-ci, « bon » a pour rôle de « simuler » une totalisation, et de permettre que les constituants qui suivent puissent ainsi être mis en relation avec lui. La suite des constituants de cet énoncé assertif, le rhème présentatif « c'est fini::: » est le constituant qui fait l'objet de la reprise. Car « ce qui semble être une reprise [...] ne pourrait être qu'un épiphénomène de la continuation de l'envie de dire ce qu'on veut dire » (Benicot, Salazar-Orvig, et Veneziano (2006 : 43) [15]). Il est donc question ici de croire que la locutrice répète réellement ce qu'elle entend dire à propos du sujet, une histoire que la locutrice juge conclue. Ce qu'est indiqué d'ailleurs par le niveau bas des indices prosodiques (F0- et I-). Ce niveau de [F0- et I-] symbolise l'absence d'une « construction engagée » (Morel et Danon-Boileau, *op. cit.* : 18) [16]. Cela dénote donc une inaction par rapport au sujet en question. Nous pouvons gloser cela comme suit : « à partir du moment où les élections sont passées, les investitures ont eu lieu, il n'y a pas de raisons que les querelles sur la nationalité ne soient pas finies ». L'attitude adoptée par L1 dénote sans doute un positionnement qui se concentre sur soi. Elle se dit certainement qu'elle est la seule à pouvoir donner cette information et souhaite le faire sans restriction, ou sans quelque désaccord du côté de celui qui l'écoute. Selon Morel (1995) [17], la descente progressive de F0 au point bas du rhème indique qu'un locuteur se présente comme le seul à pouvoir donner une information sur un sujet. Lorsque, à la suite, il parle de l'absence de rancœur à propos de cette polémique, elle reprend à nouveau ses termes :

I1 : il y a pas de rancœur

L1 : non **y a pas de rancœur** y a pas de rancœur nous sommes main(te)nant //

On constate une seconde fois que son interlocuteur lui propose ce qui lui convient de dire, d'où la reprise

fidèle de ses propos « y a pas de rancœur ». On observe d'ailleurs qu'elle ne se contente pas qu'à reprendre cette idée, mais elle la répète afin de lui donner une un poids de certitude (**y a pas de rancœur y a pas de rancœur**). Nous rejoignons ici Métangmo-Tatou (2015) [18] pour dire que cette répétition veut dire : « oui, je reprends à mon propre compte votre assertion ». Avec Shoshana, on sait que « la répétition garantit "la vérité" du sentiment, voire l'identité, l'authenticité du cœur » (1973 : 4) [19]. Abiker (2008) [20] entérine cette réflexion lorsqu'elle dit que les mots répétés accroissent le pouvoir sémantique des termes frappés. Donc en répétant la forme négative (y a pas de rancœur), la locutrice persiste sur l'absence de moindre rancune à ce sujet. Mais son silence, puisqu'elle n'a pas réagi, dit-elle, semble être interprété par I1 comme une sorte de répugnance ou de piège. Par conséquent, il revient à sa première hypothèse, dans la séquence présentée ci-dessous, pour parler des rancunes.

Extrait 4

I1 : et donc on peut dire que des rancœurs soient restées parce que vous n'avez pas dit euh:: pourquoi vous n'avez pas réagi dans tout ce qu'ils disaient

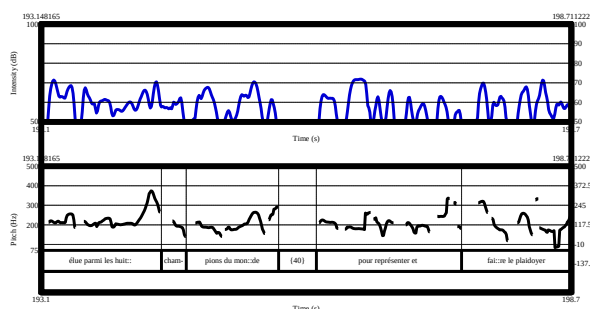
L1 : non:: j'étais pas::: j'étais pas obligée de réagir {50} vous savez euh:::

I1 : **vous êtes camerounaise** un point c'est tout

L1 : **je suis camerounaise** {} fière de l'être et je sors de LAEE {40} où j'ai o euh occupé une autre position élue parmi les huit:: (H4) champions du mon::de {42} pour représenter et faire le plaidoyer {32} pour plus des places aux maires {34} pour plus d'implication aux maires {33} donc devant mon nom c'était écrit célestine ketcha courtès {37} maire de bagangté {26} cameroun

Après que la locutrice a montré son éloignement et le caractère impertinent du débat sur sa nationalité, son interlocuteur semble avoir compris son intention et lui propose sur un ton affirmatif, irréfutable et définitive la nationalité camerounaise : « vous êtes camerounaise un point c'est tout ». Avec empressement, Célestine dit alors : « je suis camerounaise », suivi d'une pause non mesurable qui marque son accord, son enthousiasme à rallier rapidement l'idée de son interlocuteur. La suite de ses propos fait référence exclusivement à sa biographie « j'ai o euh occupé une autre position élue parmi les huit:: (H4) champions du mon::de ». En effet, le choix fait par la locutrice de parler de son titre est éminemment stratégique. Comme l'a dit Barthes, si un locuteur énonce une information et dit en même temps « je suis ceci, je ne suis pas cela » (1966 : 212) [21], l'intention, sans doute, est celle de se présenter une bonne image. L1 rappelle alors à son interlocuteur qu'elle n'est pas seulement maire d'une commune, mais également représentante du Cameroun et même de l'Afrique à l'échelle mondiale. Faisant donc allusion à son titre de champion mondial, F0 monte à H3++ sur « huit » (tracé ci-dessus), terme le plus haut placé de l'extrait, et I est restée au niveau bas ; par conséquent nous avons à

affaire ici à une *deixis vocale*, qui est par définition « le pointage pour autrui d'un fragment de discours » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 18) [22]. Mais comme l'indique le niveau de l'intensité, le locuteur cette fois n'anticipe pas l'interruption du co-locuteur.



Tracé 2

3.3. Rectification d'une idée

À l'oral, la rectification laisse entendre une intention particulière de modifier quelque chose dit. Mais ce terme ne fait pas seulement référence au langage. Il peut également concerner un domaine technique. Candéa et Mir-Samii [23] dit à cet effet que, si l'on cherche dans un dictionnaire étymologique le sens de « rectification », on trouve rapidement que le terme associe « recte » (« droit », « correct ») et « fieri » (« rendre », contribuer à faire que x devienne ADJ...). Dans son ensemble le mot qualifie donc un acte technique (et non nécessairement langagier) qui ne l'était pas. C'est le sens de ce terme qui est mobilisé dans des expressions telles « rectifier un tir » ou enfin « rectifier la position » (2000 : 13).

On peut donc dire que la rectification est donc pluridisciplinaire. Mais dans le domaine de linguistique, précisément, on note qu'elle n'a pas bénéficié de beaucoup de travaux au même titre que la reprise. Toutefois, comme le montre l'exemple ci-dessus, le lien entre les deux n'est pas étanche. Lorsque I1 reprécise sa question en demandant à la locutrice comment elle a pu se défendre vis-à-vis de ceux qui la critiquait du fait qu'elle est mariée à un Français, elle lui fait part de son silence. Ce refus de réaction de la part de la locutrice est perçu par son interlocuteur comme une « guerre froide », et l'interroge cependant à sur le dit silence (« pourquoi vous n'avez pas réagi à ce qu'ils disaient »). Malgré son insistance acharnée, la locutrice s'obstine et ne donne aucune information à ce sujet. Et, comme elle est déjà élue, tout semble être passé en sa faveur, elle profite de cette occasion pour remercier son parti. Mais le journaliste rebondit encore par une autre question en ces termes :

Extrait 5

I2 : d'avoir investi en française

L1 : d'avoir investi {35} une bra::ve camerounaise {27} qui aime son pays qui se bat pour son pays {30} qui représente son pays à l'international {34} et qui se bat pour le bien-être de ses populations §donc on peut dire merci au parti

On remarque dans sa réponse que la locutrice reprend directement son interlocuteur en substituant juste le terme qui la rejette « française » par le syntagme adjectival « bra::ve camerounaise ». Dans la seconde, le refus est donné de façon catégorique. Étant donné que le niveau de l'intensité est faible, la locutrice laisse l'occasion à l'interlocuteur d'intervenir à tout moment. Ce qui, évidemment, a permis à I1 de créer un lien entre deux référents : « la nationalité » et « le parti ». À celui-ci, elle présente des remerciements pour la confiance qu'il lui a accordée. Dans cette substitution, fort empressée, on note que L1 ne se qualifie pas simplement. Sa rectification est explicitement modalisée par la présence de l'adjectif qualificatif « bra::ve », suivi de l'allongement de la syllabe initiale, indiquant son caractère dithyrambique autoréférentiel et égocentrique. Dans la suite de l'extrait, constitué de rhèmes relatifs, elle décrit alors ses sentiments, son courage, son statut, etc. en rapport avec le Cameroun. L'enchaînement de ses propos est donné avec une vive accélération du débit, une construction sans allongement et sans montée intonative importante. Nous avons dit, la locutrice se voit comme une informatrice, sans plus (Morel & Danon-Boileau, 1998) [25]. En observant des pauses courtes régulièrement manifestée à la fin de chaque rhème, L1 montre, sans grande interruption, ses différentes qualités qui se résument à patriote, bâtisseuse et porte-parole. De ce fait, elle souligne potentiellement sa différence par rapport aux autres, qui se qualifieraient de « camerounais », mais n'ont pas, comme elle, ces qualités. Dit par le niveau bas (H2) de la mélodie, la représentation de la pensée qu'elle se fait de son interlocuteur serait l'absence d'une anticipation, d'un manque d'objection à faire sur ce qu'elle entend véhiculer. Dit autrement, pour gloser, « je n'ai pas besoin de parler fort, les faits sont notoires, vous pouvez par vous-même vérifier ».

4. Conclusion

En somme, la reprise des propos que réalise Célestine lors de leur interaction avec son interlocuteur est motivée par diverses intentions discursives. D'abord, elle est à l'origine de son désir d'éviter d'être l'objet de leur débat. En reprenant donc les propos d'Alain, elle s'efface et recentre le débat sur tous les maires camerounais. Ensuite, il apparaît dans le corpus une autre fonction de la reprise réalisée : confirmer ce qu'a dit son partenaire. Ici, c'est lorsque la locutrice est en concordance avec le point de vue qui lui est proposé. Enfin, il y a une dernière : elle reprend ses propos pour rectifier un fragment du discours qu'elle juge inadéquat. Successivement, ce travail a consisté à examiner ces différentes fonctions et leurs propriétés intonatives qui les caractérisent. En effet, si celles qui indiquent ses intentions de s'effacer et de rectifier sont caractérisées par les niveaux bas des

F0 et I, la confirmation présente lesdits indices élevés.

[23] Mir-Samii, R. et Candéa, M. (2011). *La rectification à l'oral et à l'écrit*, Paris, ophrys.

Référence :

- [1] De Gaulmyn, M.-M. (1987). « Reformulation et planification métadiscursives », in : Cireosnier, J. Kerbrat-Orecchioni, C. (dir.) : *Décrire la conversation*, Lyon (PUL), pp. 167-198.
- [2] Salarar-Orvig, A. (2000). « La reprise aux ressources de la construction discursive », in : *Langages* 140, 68-91.
- [3] et [13] Benicot, J. Salazar Orvig, A. et Veneziano, E. (2006). « Les reprises : dialogue, formes, fonctions et ontogenèse », Presses Universitaires de France, *La linguistique*, Vol. 42, pp. 29-49.
- [4] Rabatel, A. (2004). « Pour une narratologie énonciative ou pour une approche énonciative de la narration ? » IUFM de Lyon, Gric, Université de Lyon 2 CNRC 5612
- [6], [10], [14], [17], [23] Morel, M.-A. et Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- [5] Moirand, S. (2017). « Discours, identité et leadership présidentiel en Amérique latine », in Donot, M., Le Bart, C. Serrano, Y., L'Harmatan, 227-240, 978-2-343-11106-3. Repéré sur <http://www.editions-harmattan.fr>
- [6] Morel, A.-M. (1994). « Les pronoms dans l'énoncé oral français », in *Faits de langue*, n°3, Mars, la personne, pp. 169-173
- [7], [8], [11] Rabatel, A. (2004). « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, n° 156, 3-17.
- [12] Vion, R. et Mittner, M. (1986). « Activité de reprise et gestion des interactions en communication exolingue », in : *Langages*, 21^e année, N° 84, *L'acquisition du français par des adultes immigrés : aspects psycholinguistiques*, pp. 25-42 ; doi : 10.3406/lgge.1986.1518
- [13] Auchlin, A. (1981). « Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation », in *Études de linguistique appliquée*, volume 44, pp. 88-103.
- [17] Morel, A.-M. (1995). « Valeur énonciative des variations mélodiques de hauteur mélodique en français », *Journal of french Language Studies*, 5 (2), Cambridge university Press, pp. 185-202.
- [18] Benicot, J. Salazar Orvig, A. et Veneziano, E. (2006). « Les reprises : dialogue, formes, fonctions et ontogenèse », Presses Universitaires de France, *La linguistique*, Vol. 42, pp. 29-49.
- [18] Métangmo-Tatou, L. (2015). « Entre pondération et passion : la production discursive orale du professeur André Tchientheu », in Joseph Fometeu (coord.) *Droit et politique de l'immobilier en Afrique. Exemple du Cameroun. Mélanges en l'honneur d'André Tchientcheu Njiako*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, pp. 26-49.
- [19] Abiker, S. (2008). *Étude stylistique dans les récits brefs en vers XVII-XIV^e siècles*, Thèse, Université de Poitiers.
- [21] Barthes, R. (1966). « Introduction à l'analyse structurale des récits », in *Communications*, 8, pp. 1-27.